

CAISSE DE PENSION HIRSLANDEN

Rapport 2023 sur le climat et la durabilité

SELON LES RECOMMANDATIONS DE L'ASIP EN MATIÈRE DE REPORTING ESG

Approches en matière d'investissement durable
PAGE 4

Stewardship
PAGE 5

Données sur le climat
PAGE 7

Transparence
PAGE 10

Affiliations
PAGE 10

Chers assurés,



Michel Herzig

Directeur,
Caisse de pension Hirslanden

En 2023, la Caisse de pension Hirslanden a adopté une stratégie de durabilité visant à améliorer en continu ses investissements dans le domaine du développement durable au cours des prochaines années. Cette stratégie poursuit les objectifs suivants:

1. La stratégie de placement de la Caisse de pension Hirslanden entend promouvoir une orientation durable des activités économiques. Nous sommes convaincus qu'une économie durable est en mesure de générer à long terme un rendement optimal pour le financement des rentes.
2. La Caisse de pension Hirslanden définit sa stratégie de durabilité de manière à ce que les mesures prises ne réduisent pas le rendement escompté.
3. La stratégie de durabilité s'applique à l'ensemble de la fortune de la Caisse de pension Hirslanden et ne se limite pas à certaines catégories de placement.

Comme première mesure, nous avons rejoint l'Ethos Engagement Pool International et l'Ethos Engagement Pool Suisse afin de soutenir avec

notre fortune des actions d'engagement en Suisse et dans le monde et de contribuer ainsi à améliorer les pratiques des entreprises cotées en Bourse. De plus, dans le domaine des obligations, nous avons investi quelque CHF 150 millions dans une fondation de placement plus durable en raison d'un changement de prestataire prévu.

Nous continuerons à poursuivre les objectifs de notre stratégie de durabilité afin d'orienter au mieux nos investissements vers l'avenir.

Michel Herzig
Directeur

Nos principes

Nous intégrons les critères ESG dans notre analyse de placement et nos processus de prise de décision.

En outre, nous encourageons les entreprises à publier des informations appropriées concernant les critères ESG.

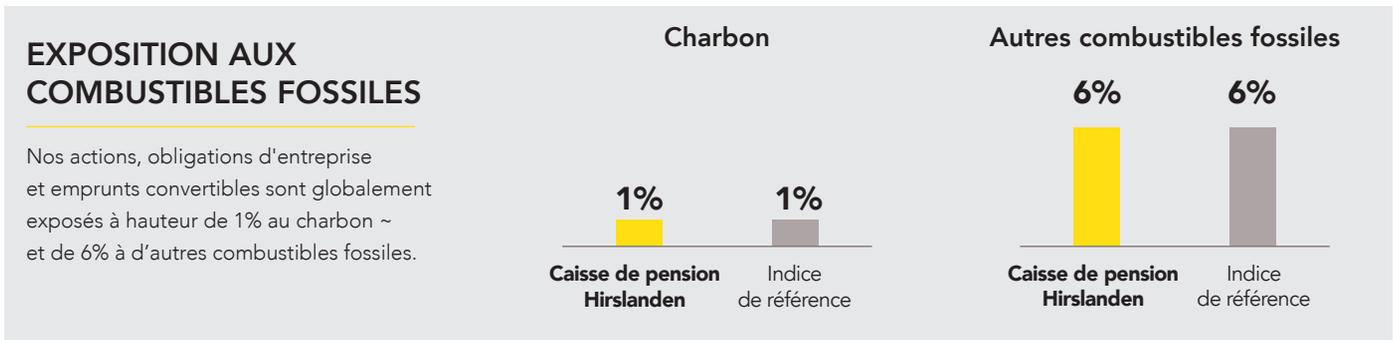
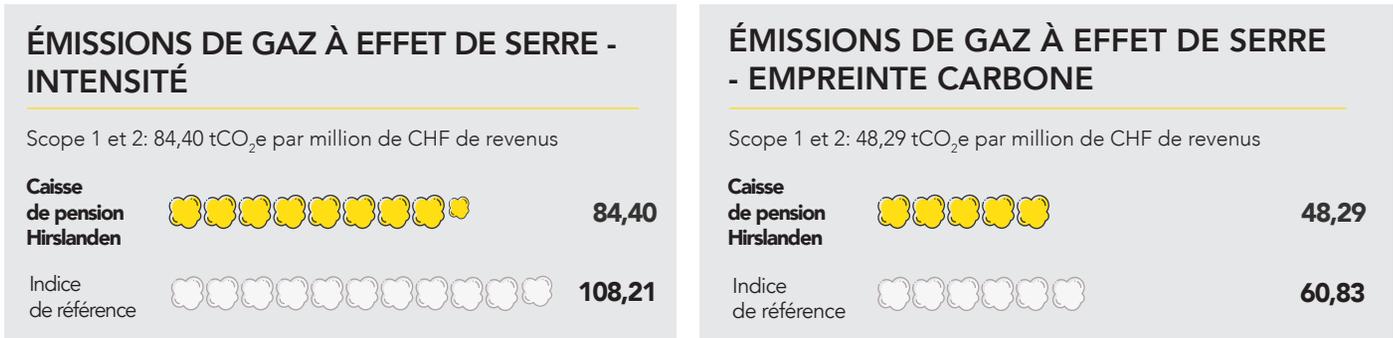


Récapitulatif des principaux indicateurs

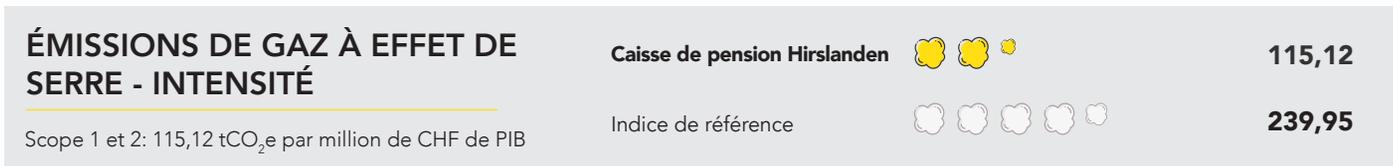
GESTION RESPONSABLE

Nous sommes membres de l'Ethos Engagement Pool International et de l'Ethos Engagement Pool Suisse.

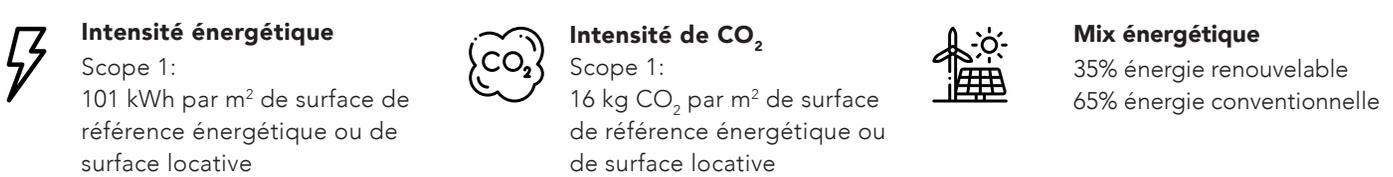
CLIMAT: ACTIONS, OBLIGATIONS D'ENTREPRISE ET EMPRUNTS CONVERTIBLES (COTÉS)



CLIMAT: EMPRUNTS D'ÉTAT



CLIMAT: IMMOBILIER EN SUISSE (COTÉ ET NON COTÉ)



TRANSPARENCE DES INFORMATIONS

Le rapport sur le climat et la durabilité couvre 72% de l'ensemble de nos placements (taux de couverture). Des indicateurs sont disponibles pour 87% des placements couverts (taux de transparence).



Nos approches en matière d'investissement durable

Dans la mise en œuvre de nos objectifs et principes, nous adoptons différentes approches d'investissement durable.

Intégration ESG

Lors de la sélection de nos gestionnaires de fortune, nous veillons à ce qu'ils intègrent des informations ESG et financières dans leurs analyses ainsi que dans le processus de décision d'investissement. Dans ce contexte, nous exigeons que les principaux facteurs ESG soient identifiés afin d'évaluer les risques et les opportunités potentiels au-delà des indicateurs financiers traditionnels.



Politique d'exclusion

Nous excluons de notre univers d'investissement des entreprises, secteurs ou activités sur la base de critères prédéfinis.

CRITÈRES



Screening négatif

Exclusion de secteurs, d'entreprises, d'émetteurs ou de papiers-valeurs qui affichent une performance ESG négative en comparaison relative ou sur la base de critères ESG spécifiques.



Screening basé sur des normes

Contrôle des émetteurs sur la base de standards minimaux applicables aux pratiques commerciales en tenant compte des normes internationales en vigueur.

Stewardship

Nos gestionnaires de fortune assument un rôle actif en tant que propriétaires de parts d'entreprises en exerçant des droits de vote et en s'engageant en faveur de changements ESG positifs.

Principes

Nos gestionnaires de fortune s'engagent de manière active dans des entreprises en appliquant les principes de stewardship ci-dessous pour une gestion d'entreprise efficace:

- Collaboration avec des entreprises (actuelles ou potentielles) dans lesquelles des investissements sont effectués.
- Vote aux assemblées d'actionnaires
- Dépôt, co-dépôt ou apport de résolutions ou de propositions d'associés
- Nomination des membres du conseil d'administration
- Surveillance directe des entreprises figurant dans le portefeuille ou de leurs actifs
- Prise en considération de démarches juridiques
- Collaboration avec les normalisateurs
- Collaboration avec les associations de branches
- Collaboration avec d'autres investisseurs
- Collaboration avec d'autres groupes d'intérêts, tels que des organisations non gouvernementales
- Contributions au débat public (p. ex. via les médias) qui soutiennent les objectifs de stewardship (actionnariat actif)
- Demandes de communication



Exercice des droits de vote pour les placements collectifs

Pour les placements du fonds, c'est la direction du fonds qui exerce les droits de vote. Dans le cas des fondations de placements immobiliers, les intérêts de la Caisse de pension Hirslanden sont défendus compte tenu de la stratégie de durabilité définie par celle-ci.



Notre engagement

Nous pensons qu'un dialogue actif avec les entreprises dans lesquelles nous investissons peut contribuer à influencer positivement leur comportement en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

AFFILIATION À DES POOLS D'ENGAGEMENT ET PARTICIPATION À DES INITIATIVES D'ENGAGEMENT

Nous avons rejoint les pools d'engagement suivants:



ETHOS ENGAGEMENT POOL INTERNATIONAL

ETHOS ENGAGEMENT POOL SUISSE



THÈMES D'ENGAGEMENT

Nous nous engageons activement en faveur des thèmes suivants:



Environnement

Protection du climat
Économie circulaire
Biodiversité



Société

Égalité de traitement et inclusion
Droits de l'homme et du travail
Étique



Gouvernance

Droits des actionnaires
Politique de rémunération
Efficacité du conseil d'administration

En rejoignant l'Ethos Engagement Pool International et l'Ethos Engagement Pool Suisse, nous participons à l'amélioration des entreprises dans les thèmes du changement climatique, de la biodiversité, de la gouvernance sociale et d'entreprise. Dans ces domaines, les Ethos Engagement Pools définissent des mesures sur la base des assemblées des membres d'Ethos qui sont ensuite communiquées aux entreprises et dont la mise en œuvre est vérifiée.

Données sur le climat

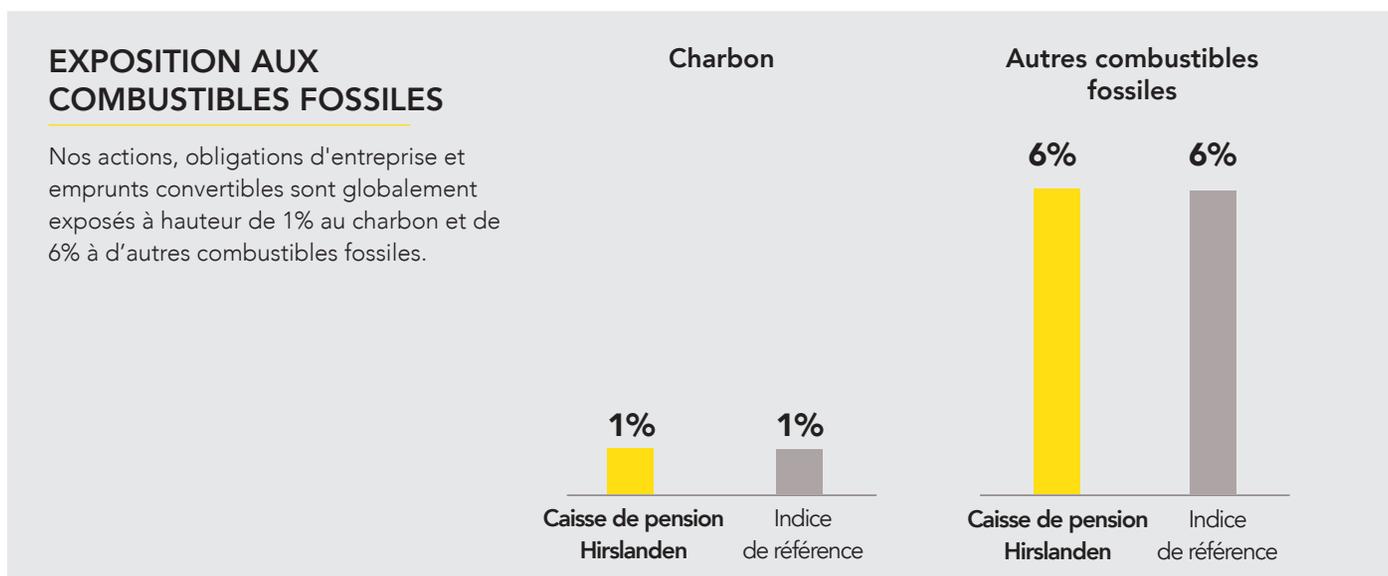
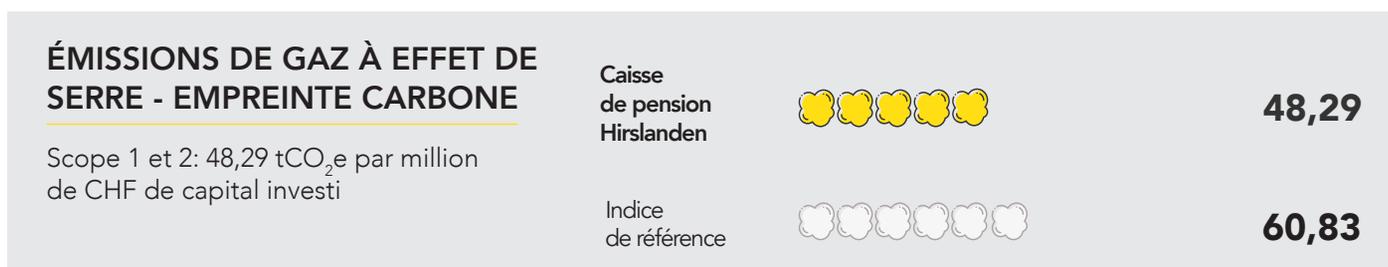
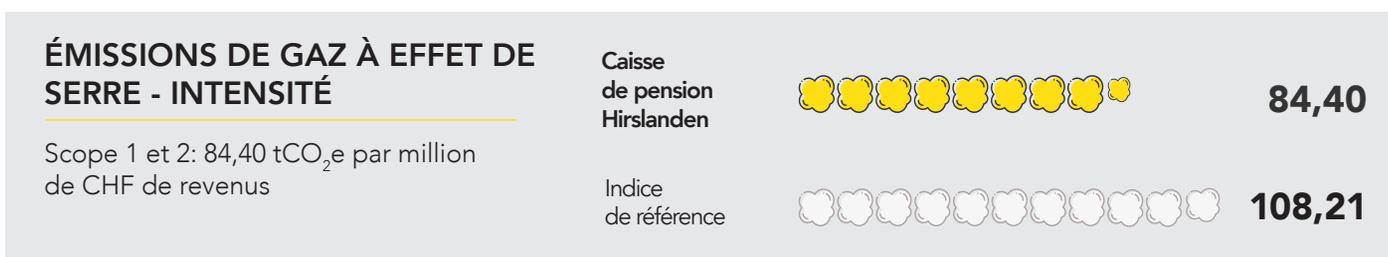
Dans les paragraphes suivants, nous souhaitons présenter les principaux indicateurs climatiques pour différentes classes d'actifs.

Actions, obligations d'entreprise et emprunts convertibles (cotés)

Les émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'exposition aux combustibles fossiles de nos actions, obligations d'entreprise et emprunts convertibles sont présentées ci-après de manière agrégée.

Ces trois classes d'actifs génèrent au total 84,40 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (CO₂e) par million de revenus (intensité) ou 48,29 tonnes par million de capital investi (empreinte carbone), calculées sur la base des émissions directes (Scope 1) et indirectes (Scope 2).

Le terme «équivalent de dioxyde de carbone» est utilisé pour exprimer dans une unité de mesure unique les différents gaz qui contribuent à l'effet de serre, comme le dioxyde de carbone (CO₂e). Cela nous permet de mieux comparer l'impact de ces gaz sur le réchauffement climatique.



Des indicateurs sont disponibles pour 83% des placements couverts en actions cotées, en obligations d'entreprise et en emprunts convertibles.



Emprunts d'État

Les émissions de gaz à effet de serre des emprunts d'État sont présentées ci-après de manière agrégée.

Nos investissements en emprunts d'État génèrent au total 115,12 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone par million de produit intérieur brut ou PIB (intensité des émissions de gaz à effet de serre), calculées sur la base des émissions directes (Scope 1) et indirectes (Scope 2).

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE - INTENSITÉ	Caisse de pension Hirslanden		115,12
Scope 1 et 2: 115,12 tCO ₂ e par million de CHF de PIB	Indice de référence		239,95

Des indicateurs sont disponibles pour 90% des placements couverts en emprunts d'État.



Immobilier en Suisse (coté et non coté)

Des énergies renouvelables sont utilisées pour 35% de nos biens immobiliers en Suisse. La consommation totale d'énergie par mètre carré de surface de référence énergétique ou de surface locative (besoin en énergie ou intensité énergétique) s'élève à 101kWh et la production totale de CO₂ à 16 kilogrammes (intensité de CO₂).



MIX ÉNERGÉTIQUE

ÉNERGIE RENOUVELABLE

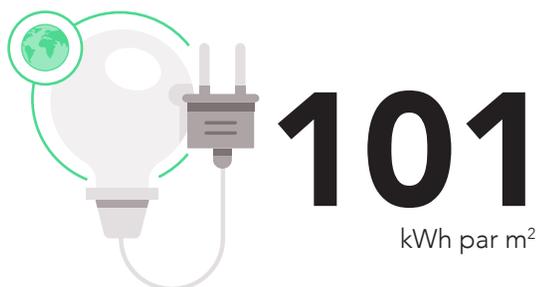


ÉNERGIE CONVENTIONNELLE



INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE PAR M² DE SURFACE DE RÉFÉRENCE ÉNERGÉTIQUE OU DE SURFACE LOCATIVE

Scope 1



INTENSITÉ DE CO₂ PAR M² DE SURFACE DE RÉFÉRENCE ÉNERGÉTIQUE OU DE SURFACE LOCATIVE

Scope 1



Des indicateurs sont disponibles pour 100% des placements couverts dans l'immobilier.

100%

Transparence

Disponibilité des indicateurs ESG

Les bases de données des indicateurs ESG ne sont globalement pas encore abouties. Nous souhaitons donc indiquer ci-après pour quelle partie de notre fortune des indicateurs ESG étaient disponibles lors de l'établissement du présent rapport.

Le taux de couverture calculé sur l'ensemble de nos placements atteint 79%, ce qui signifie que la plupart de nos placements sont couverts par ce rapport.

Nous suivons les recommandations de l'ASIP concernant les normes de reporting ESG et présentons des indicateurs ESG pour les emprunts d'État, les actions cotées, les obligations d'entreprise et les emprunts convertibles ainsi que l'immobilier en Suisse. Outre ces catégories de placement, nous investissons dans des Insurance-linked securities (ILS), des infrastructures et des valeurs immobilières étrangères. Ces classes d'actifs ne sont actuellement pas couvertes par le présent rapport, les données ESG étant pour l'heure encore lacunaires. Elles pourront éventuellement y être intégrées lorsque suffisamment de données seront disponibles.

Le taux de transparence des placements couverts atteint 87%. Autrement dit, des indicateurs ESG sont disponibles pour 87% de nos investissements dans des emprunts d'État, des actions cotées, des obligations d'entreprise et des emprunts convertibles ainsi que dans l'immobilier en Suisse.



Taux de transparence des placements couverts

87%

Sources de données

Les données et les indicateurs ESG proviennent de différentes sources, en particulier de nos gestionnaires de fortune, des dépositaires globaux et des fournisseurs de données ESG spécialisés. Les chiffres climatiques concernant les actions, les obligations d'entreprise, les emprunts convertibles et les emprunts d'État, y compris le taux de transparence de ces placements, ont été fournis par Clarity AI.

Nous mettons tout en œuvre afin d'améliorer en permanence la transparence et l'intégration des indicateurs ESG dans notre portefeuille global et d'exploiter d'autres sources de données. Ce faisant, nous accordons une grande importance à la fiabilité et à l'actualité des informations. Les indicateurs ESG fournis se basent sur l'univers de données disponible.

Ce rapport contient des indicateurs qui n'avaient pas été calculés à la fin de la période sous revue.

Affiliations

Nos gestionnaires de fortune triés sur le volet ont délibérément choisi, à l'échelle du groupe, d'adhérer à des organisations, initiatives ou associations actives dans le domaine du développement durable et de respecter les directives correspondantes mettant en évidence leurs objectifs de durabilité. Vous trouverez ci-après les principales d'entre elles:

Zürcher Kantonalbank (Global Custodian)

- Principles for Responsible Banking (UN PRB)

- Taskforce for Nature Related Financial Disclosure (TNFD)

- Swiss Sustainable Finance (SSF)

Credit Suisse

- The Net Zero Asset Managers Initiative (NZAM)
- The Institutional Investors Group on Climate Change
- Climate Action 100+
- International Corporate Governance Network

Avadis

- Swiss Sustainable Finance (SSF)
- UN Principles of Responsible Investing (UN PRI)

UBS

- UN Global Compact
- Carbon Disclosure Project Gründungsmitglied
- United Nations Environment Programme Finance Initiative (UN EPFI)
- Swiss Sustainable Finance (SSF)

Glossaire

Alignement climatique

Alignement climatique signifie qu'une entreprise ou un institut organise ses activités de manière à contribuer à la protection du climat à travers diverses mesures, p. ex. en réduisant les émissions de CO₂, en utilisant des énergies renouvelables ou en investissant dans des technologies respectueuses du climat.

Best in class/Screening positif

Approche consistant à comparer les caractéristiques ESG d'une entreprise avec celles des concurrents. Une valeur seuil est fixée qu'il s'agit de dépasser pour être considéré comme durable au sein du groupe de comparaison.

CO₂

CO₂ est le symbole chimique de la molécule de dioxyde de carbone, ou gaz carbonique, composée de carbone et d'oxygène. C'est l'un des principaux gaz à effet de serre. La combustion de charbon, de pétrole ou de gaz naturel dans l'industrie ou pour le chauffage libère des quantités excessives de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, ce qui contribue au réchauffement climatique.

CO₂e

CO₂e signifie équivalent CO₂ ou équivalent dioxyde de carbone. Cette unité de mesure permet de comparer les conséquences sur le climat de tous les gaz à effet de serre.

Décarbonation (ou décarbonisation)

Abandon des énergies fossiles au profit des énergies non génératrices de carbone et des sources d'énergies renouvelables.

Émissions Scope

Émissions directes provenant de sources qui sont détenues ou contrôlées par l'émetteur, p. ex. les émissions des véhicules d'une entreprise.

Émissions Scope 2

Émissions indirectes provenant de sources qui sont détenues ou contrôlées par l'émetteur, p. ex. les émissions de la consommation d'électricité d'une entreprise.

Émissions Scope 3

Émissions indirectes provenant de sources qui ne sont pas directement détenues ou contrôlées par l'émetteur, mais qui influent indirectement sur la chaîne d'approvisionnement de ce dernier. Il s'agit par exemple des émissions générées par les employés pour se rendre au travail ou par le transport de marchandises achetées pour la production de biens.

Empreinte carbone

Total des émissions de gaz à effet de serre produites par un pays, une entreprise ou un produit. L'empreinte carbone d'un portefeuille d'investissement est l'intensité carbone moyenne pondérée en tonnes d'équivalent CO₂ par million de CHF investis (t CO₂ e/mio. CHF de capital investi). Elle correspond à la somme des émissions annuelles de gaz à effet de serre d'un investisseur par million de CHF investis.

Engagement

Dialogue avec les entreprises dans le but d'influer sur leur politique et leurs principes de durabilité. L'objectif est d'améliorer la performance ESG d'une entreprise dans laquelle des investissements sont effectués.

ESG

L'acronyme ESG fait référence à l'environnement (Environmental), à la société (Social) et à la gouvernance d'entreprise (Governance). Les investisseurs prennent en compte les critères ESG lors de l'analyse des titres afin d'évaluer l'impact social, écologique et éthique d'un investissement dans une entreprise ou un État.

Exclusion/Screening négatif

Exclusion d'entreprises, de pays ou d'émetteurs de l'univers de placement en raison d'activités incompatibles avec les valeurs de l'investisseur ou contraires aux normes ESG internationales. Les critères d'exclusion peuvent concerner des catégories de produits (p. ex. armes, tabac), des activités (p. ex. expérimentation animale) ou des pratiques commerciales (p. ex. violation des droits de l'homme, corruption).

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES), comme le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) ou le gaz hilarant (N₂O), sont des gaz à l'état de traces qui contribuent à l'effet de serre de la Terre. Ils absorbent une partie des rayons solaires émis par la surface terrestre, qui seraient sinon rejetés dans l'espace, et assurent ainsi un climat tempéré. L'effet de serre amplifié par les activités humaines entraîne un réchauffement excessif de la planète.

Indice de référence

Un indice de référence (benchmark, en anglais) mesure la performance d'une classe d'actifs ou d'un marché donné. Les indices de référence permettent d'évaluer l'évolution de la valeur ou la performance ESG d'un portefeuille.

Intégration ESG

En plus des indicateurs financiers, des facteurs ESG sont pris en considération dans le processus de placement. Cela signifie que l'engagement écologique et social ainsi que la gouvernance d'une entreprise sont également évalués.

Intensité CO₂

Quantité de CO₂ produite par unité d'une activité donnée ou du résultat d'une activité. Cette unité peut varier et comprend en général des mesures telles que des tonnes de CO₂ par million de CHF de revenu (pour les entreprises), des tonnes de CO₂ par million de CHF de produit intérieur brut (pour les pays) ou des kilogrammes de CO₂ par mètre carré de surface de référence énergétique ou de surface locative (pour les immeubles). Dans le cas d'un portefeuille d'investissement, l'intensité CO₂ correspond à une moyenne pondérée qui indique dans quelle mesure le portefeuille est exposé à des entreprises, des pays, des immeubles, etc., à forte intensité de CO₂.

Bien que le terme «intensité CO₂» se réfère spécifiquement au CO₂, il est souvent utilisé comme synonyme d'«intensité de gaz à effet de serre», qui regroupe tous les gaz à effet de serre. Dans ce cas, il se réfère aux équivalents CO₂.

Intensité de gaz à effet de serre

Quantité de gaz à effet de serre par unité d'une activité donnée ou du résultat d'une activité. Cette unité peut varier et comprend en général des mesures telles que des tonnes d'équivalent CO₂ par million de CHF de revenu (pour les entreprises), des kilogrammes d'équivalent CO₂ par mètre carré de surface de référence énergétique ou de surface locative (pour les immeubles) ou des tonnes d'équivalent CO₂ par million de CHF de produit intérieur brut (pour les pays). Dans le cas d'un portefeuille d'investissement, l'intensité de gaz à effet de serre correspond à une moyenne pondérée qui indique dans quelle mesure le portefeuille est exposé à des entreprises, des pays, des immeubles, etc., à forte intensité de gaz à effet de serre. Le terme «intensité CO₂» est parfois utilisé comme synonyme d'«intensité de gaz à effet de serre», le terme «intensité» se référant ici aux équivalents CO₂.

Intensité énergétique

L'intensité énergétique correspond aux besoins énergétiques d'un immeuble et permet de mesurer la quantité d'énergie nécessaire.

Investissement à impact

Investissements qui, en plus d'un rendement financier, visent à obtenir un impact positif et mesurable sur la société et l'environnement.

Mix énergétique

Le mix énergétique désigne la composition des sources d'énergie qu'un immeuble utilise pour produire de l'énergie. Il peut être composé de différentes sources, telles que les combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz), les énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique, biomasse) et l'énergie nucléaire.

Placements collectifs de capitaux

Les placements collectifs de capitaux sont des apports constitués par plusieurs investisseurs et versés dans un fonds commun. L'argent est géré par un gestionnaire de fonds et investi dans différents titres, tels que des actions, des obligations ou des valeurs immobilières.

Placements thématiques

Les placements thématiques sont des investissements effectués dans des entreprises ou des fonds qui se concentrent sur des thèmes de durabilité spécifiques, tels que la technologie, les énergies renouvelables, l'électromobilité, ou sur des thèmes de croissance à long terme, comme le recyclage.

Stewardship/Actionariat actif

Allocation, gestion et surveillance responsables du capital afin de créer de la valeur à long terme pour les bénéficiaires.

Taux de couverture

Part en % des placements mesurée à l'aune de la valeur des placements qui est couverte par le présent rapport, conformément aux recommandations de l'ASIP pour le profil d'exigence de base selon les normes de reporting ESG. Cette part comprend des placements dans des emprunts d'État, des actions cotées, des obligations d'entreprise et des emprunts convertibles ainsi que dans l'immobilier en Suisse. Le rapport ne couvre par exemple pas les investissements en private equity, en infrastructures ou dans d'autres catégories de placement pour lesquelles les données ESG sont encore insuffisantes.

Taux de transparence

Part en % des placements couverts mesurée à l'aune de la valeur des placements pour laquelle des indicateurs ESG sont disponibles. Le taux de transparence se réfère uniquement aux catégories de placement qui, conformément aux recommandations de l'ASIP pour le profil d'exigence de base selon les normes de reporting ESG, sont couvertes par le présent rapport (c.-à-d. les emprunts d'État, les actions cotées, les obligations d'entreprise et les emprunts convertibles ainsi que l'immobilier en Suisse).

Trajectoire de réduction de CO₂

Évolution planifiée dans le temps de la réduction de CO₂ jusqu'à une valeur finale définie.

Zéro net

Équilibre entre la quantité d'émissions de gaz à effet de serre produites par les activités humaines et la quantité éliminée de l'atmosphère.

